Date de création : 24/01/97
Date de révision : 19/09/02

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Norme
T01 - 102/12/92

Etiquetage Hygiène et Sécurité
Renferme : Hydrogénosulfate de sodium >10%
symbole(s) : C- Corrosif
phrases de risques : R34, R37
conseils de prudence : S1/2, S26, S36/37/39, S45

☒ concerné
☐ non concerné

Raison sociale : EUROCHIMIC - SOCHIPHARM
Adresse : ZI, rue Edouard Bouthier
89500 VILLENEUVE/YONNE

Téléphone : 03.86.87.63.63
Télécopie : 03.86.87.35.35

1. Identification du produit

1.1 Désignation commerciale : **NOVO WC POUDRE** **Code : NWPOU**

1.2 Fournisseur :
☒ Fabricant
☐ Importateur
☐ Vendeur
Service à contacter : LABORATOIRE

1.3 Types d'utilisation (pour plus de détail, se reporter à la notice technique) :
Détartrage des cuvettes de wc.

1.4 Autres données :

2. Composition/informations sur les composants

-Préparation :

-Composants apportant un danger : Hydrogénosulfate de sodium >10%.

-Impuretés présentant un danger :

-Autres données :

3. Identification des dangers

Inhalation : Irritation des voies respiratoires (gorge douloureuse, toux).
Ingestion : Gorge douloureuse. Peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhées.
Contact avec la peau : Rougeur, douleur. Provoque de graves brûlures.
Contact avec les yeux : Rougeur, douleur. Vision brouillée. Risque de lésions oculaires graves.

4. Premiers secours

4.1 Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse. Consulter un médecin dans le cas d'irritations persistantes.
4.2 Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Consulter si nécessaire un ophtalmologue.
4.3 En cas d'inhalation : Amener le patient à l'air libre. Mettre au repos. Emmener le patient à l'hôpital.
4.4 En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Recours immédiat à l'assistance médicale.
Vêtements souillés : Les retirer et les réutiliser après décontamination.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction : Ininflammable et inexplosible en l'état.
- recommandés : Refroidir les récipients exposés par pulvérisation d'eau.
- contre-indiqués :

5.2 Dangers spécifiques : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Peut dégager de la chaleur et des fumées nuisibles.
5.3 Méthodes particulières d'intervention :
5.4 Protection des intervenants : Porter un équipement de protection adéquat.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.
6.3 Méthodes de nettoyage : Ramasser en évitant les poussières. Récupération des déchets en fûts de polyéthylène spécifiques et étiquetés à remettre à un récupérateur agréé. Laver abondamment à l'eau la zone contaminée.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation :
- Mesures techniques : Fermer les emballages après utilisation.
- Précautions : Soupoudrer en évitant la formation de poussières.
- Conseils d'utilisation : Ne pas mélanger à d'autres substances.

7.2 Stockage :
- Mesures techniques : Bacs de rétention.
- Conditions de stockage : Conserver dans un local sec, à l'abri de l'humidité.
- Matières incompatibles : Substances basiques notamment eau de javel.
- Matériaux recommandés : Polyéthylène.
- Matériaux déconseillés : Métalliques.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Mesures d'ordre technique : Respecter les mesures du paragraphe 7.
8.2 Paramètres de contrôle :
8.3 Equipements de protection individuelle :
- Protection respiratoire : Masque anti-poussières.
- Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques (pvc, néoprène).
- Protection des yeux : Lunettes de protection à bords latéraux.
- Protection corporelle : Vêtements de protection.

Prévoir à proximité des postes de travail un poste d'eau (douche et fontaine oculaire).

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Etat physique :
- Forme : Poudre.
- Couleur : Blanche.
- Odeur : Pin.

9.2 Valeur du pH : pur : 1,7 ± 0,2
9.3 Température de décomposition : Non mesurée.
9.4 Point d'éclair : non applicable.
9.5 Température d'auto-inflammation : non applicable.
9.6 Caractéristiques d'explosivité : Non applicable.
9.7 Pression de vapeur : Non applicable.
9.8 Densité de vapeur : Non applicable.
9.9 Masse volumique : 1,500 ± 0,005 g/cm3 à 20°C.
9.10 Solubilité : Totale dans l'eau.
9.11 Coefficient de partage n-octanol/eau : non mesuré.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Stabilité : Stable si 10-2 respecté.
10.2 Conditions à éviter : Humidité.
10.3 Matières à éviter : Métalliques, basiques (eau de javel notamment)..
10.4 Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

11. Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë :
11.2 Effets locaux : Provoque des brûlures cutanées et oculaires.
11.3 Sensibilisation :
11.4 Toxicité chronique :
11.5 Toxicité à long terme :
11.6 Effets spécifiques : Risque de lésions oculaires graves si le patient n'est pas soigné rapidement (rinçage immédiat et prolongé).

12. Informations écologiques

12.1 Mobilité :
12.2 Persistance/dégradabilité :
12.3 Bioaccumulation :
12.4 Ecotoxicité :
12.5 Autres :Les agents tensio actifs sont biodégradables à plus de 90%.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne rejeter que de petites quantités fortement diluées. Ces déchets étant considérés comme déchets industriels banals, leur collecte peut être effectuée par la commune elle-même (ou par un district ou syndicat de commune) ou par une entreprise privée avec laquelle un marché est passé. Se conformer aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

☒ **Non concerné** ☐ **Concerné**

	ADR/RID Routier/ferroviaire	I.M.D.G Maritime	OACI Aérien
N° ONU,UN/ID			
Désignation officielle			
Classe			
Groupe d'emballage			
Etiquette			
N° de code danger			

IMDG	Quantités limitées :	

IATA	Instructions d'emballage	Quantité maximale par colis :
Avion passager et cargo :	Qté limitée :	
Avion cargo :		

15. Informations réglementaires

R34 : Provoque des brûlures.
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.
S(1/2) : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. Autres informations

Formule déposée au centre anti-poisons de Nancy. Tél : 03.83.32.36.36.